

Valorisation de contenus multimédias

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Institutions, entreprises détentrices de fonds audiovisuels**

Dans les secteurs de l'information, de la communication, des médias, des activités culturelles, industrielles, scientifiques et des activités de services.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **325**

Code(s) ROME : **E1103**, **E1104**, **K1601**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/01/2014**

Mots clés : **GESTION DE PROJET**, **MULTIMEDIA**, **AUDIOVISUEL**, **DOCUMENTATION**

Identification

Identifiant : **2415**

Version du : **19/12/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **voir ci dessous**

Non formalisé :

- **Accroître la visibilité et l'accessibilité de ses archives et de ses contenus multimédias, leur donner de la valeur sont des enjeux stratégiques pour les organisations détentrices de fonds. Les compétences transversales constituant la certification "Valorisation de contenus multimédias" visent à permettre aux professionnels qui gèrent ces fonds d'actualiser et de consolider leurs compétences pour piloter des projets de valorisation dans un contexte technologique et digitale en mutation rapide, en les formant aux différentes dimensions d'un projet de valorisation de contenus multimédias**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Définir une stratégie pour exploiter et valoriser ses contenus audiovisuels

Prendre en compte les conditions techniques, documentaires, juridiques pour la valorisation du fonds
Effectuer les choix éditoriaux pertinents pour mettre en scène des contenus multimédias et des archives en ligne
Editorialiser et écrire pour le web

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Sans objet

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification "valorisation de contenus multimédias" est structurée autour de 3 composantes :

Gestion de projet documentaire
Exploiter un fonds audiovisuel dans son cadre juridique
Editorialiser les contenus audiovisuels et multimédias
Les compétences visées par la certification sont les suivantes :

Composante "gestion de projet documentaire" :

Elaborer sa stratégie de valorisation
Délimiter son projet (objectifs, cibles, atouts, moyens, contraintes)
Effectuer les choix techniques, juridiques et documentaires adaptés au projet
Exposer son projet.
Composante "**exploiter et gérer un fonds audiovisuel dans son cadre juridique**" :

Analyser les contraintes et obligations juridiques liées à l'exploitation des archives et documents audiovisuels
Identifier les ayants droit
Se référer aux textes pertinents pour clarifier les droits des documents à exploiter.

Composante "Editorialiser les contenus audiovisuels et multimédias" :

Choisir le mode de narration (multimédia, interactif, transmédia) adapté à son projet et au public cible
Editorialiser : sélectionner les médias, créer des extraits, hiérarchiser les contenus, écrire pour mettre en valeur les contenus
Scénariser l'information : créer des parcours dans le fonds, mettre en scène les médias
Ecrire pour être lu sur le web et sur tous les écrans, adapter son écriture aux différents publics cibles.

Modalités générales

Formation : le parcours de formation menant à la certification "Valorisation de contenus multimédias" se déroule à temps plein en présentiel sur les sites de Bry-sur-Marne et/ou d'Issy les Moulineaux.

Ce parcours est constitué de trois modules d'une durée totale de 9 jours; il est organisé de la façon suivante :

Module 1 : conduire un projet de valorisation de fonds audiovisuels à l'heure du numérique (3 jours)
Module 2 : Exploiter et gérer un fonds audiovisuel dans son cadre juridique-niveau 1 (3 jours)
Module 3 : Editorialiser les documents audiovisuels et multimédias (3 jours)

Méthodes pédagogiques : cette formation est animée par des professionnels de la documentation et des archives en respectant les méthodes pédagogiques décrites ci dessous :

Public visé par la certification

- intermittents
- salariés (cdd, cdi)
- demandeurs d'emplois
- la certification s'adresse aux collaborateurs de toutes les entreprises amenées à gérer des fonds ou contenus multimédias : documentalistes, archivistes, gestionnaires de fonds audiovisuels, chargés de communication, personnels des musées, des centres culturels, des bibliothèques, médiathèques en charge de fonds audiovisuels, tout professionnel souhaitant développer un projet de valorisation de fonds audiovisuels ou multimédias

Module 1 : apports théoriques et méthodologiques, études de cas, jeu de rôle autour de projets de valorisation élaborés par les stagiaires;

Formateur : expert de la valorisation de fonds multimédias.

Module 2 : Apports théoriques illustrés de nombreuses analyses de cas, étude en groupe de cas pratiques;

Formateurs : Juriste spécialiste du droit de l'audiovisuel, professionnel Ina de la gestion et de la négociation de droits audiovisuels, chercheur.

Module 3 : apports théoriques et méthodologiques, études de cas (analyse critique de projets éditoriaux en ligne), travaux pratiques (conception et réalisation d'un petit projet éditorial)

Formateurs : spécialiste des archives audiovisuelles, expert de l'éditorialisation d'images animées et de sons.

Moyens utilisés : salle de cours multimédia, laboratoire informatique (un poste de montage vidéo par stagiaire), remise de documents pédagogiques, accès privilégié aux fonds de l'Ina, plateforme collaborative mise à disposition pour partager les savoirs et pratiques et accéder aux documents pédagogiques remis pendant la formation.

Procédure d'admission des participants : afin d'être admis à la formation les candidats ou candidates devront envoyer une lettre de motivation, un CV. ils pourront se voir proposer un entretien avec le responsable de la filière de formation; Si les candidats justifient d'une expérience professionnelle équivalente à l'un des modules composant ce parcours ou qu'ils ont suivi un module équivalent (à l'Ina ou ailleurs) ils pourront se voir dispenser du module en question. Ils devront pour cela faire une demande de dérogation accompagnée de pièces justificatives et se soumettre à la validation des compétences visée par ce module.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

être capable de définir une stratégie pour exploiter et valoriser ses contenus audiovisuels. Prendre en compte les conditions techniques, documentaire et juridiques pour la valorisation du fonds. faire des choix éditoriaux pertinentes pour mettre en scène des contenus multimédias et des archives en ligne..Ecrire pour éditorialiser ses contenus sur le Web.

Pour l'entité utilisatrice

Accroître la visibilité de ses archive et de ses contenus multimedias et leur donner de la valeur. Les usages actuels des images et des sons, tant par les particuliers que par les organisations, renforcent le besoin de valorisation des contenus disponibles. Pouvoir initier et mettre en oeuvre de manière professionnelle et adaptée des projets de valorisation de fonds audiovisuels ou multimédia, en s'appuyant sur des collaborateurs formés aux différentes dimensions d'un projet de valorisation de fonds : définition des objectifs et du périmètre du projet, conditions de sa mise en oeuvre, cadre juridique de la valorisation des documents et élaboration d'une stratégie éditoriale pour mettre en scène les contenus sur tous les écrans.

Evaluation / certification

Pré-requis

être en charge d'un fonds audiovisuel ou multimédias et/ou avoir un projet professionnel de valorisation de contenus multimédias.

Compétences évaluées

Les compétences évaluées sont les suivantes :

Composante "Gestion de projet documentaire" :

Elaborer sa stratégie de valorisation

Délimiter son projet (objectifs, cibles, atouts, moyens, contraintes)

Effectuer les choix techniques, juridiques et documentaires adaptés au projet

Exposer son projet et argumenter pour le défendre

Composante : "Exploiter et gérer un fonds audiovisuel dans son cadre juridique" :

Analyser les contraintes et obligations juridiques liées à l'exploitation des archives et documents audiovisuels

Identifier les ayants droit

Se référer aux textes pertinents pour clarifier les droits des documents à exploiter

Composante "Editorialiser les contenus audiovisuels et multimédias" :

Choisir le mode de narration (multimédias, interactif, transmédias) adapté à son projet et au public ciblé;

Editorialiser : sélectionner les médias, créer des extraits, hiérarchiser les contenus, écrire pour mettre en valeur les contenus

Scénariser l'information : créer des parcours dans le fonds, mettre en scène les médias

Ecrire pour être lu sur le web et sur tous les écrans, adapter son écriture aux différents publics ciblés.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Sans objet

Centre(s) de passage/certification

- Ina - 4 avenue de l'Europe - 94366 Bry-Sur-Marne cedex

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Les composantes de la certification sont les suivantes :

Composante "Gestion de projet documentaire"

Composante "Exploiter un fonds audiovisuel dans son cadre juridique"

Composante "Editorialiser les contenus audiovisuels et multimédias"

Tout candidat n'ayant pas obtenu la validation d'une composante, a la possibilité de se présenter à nouveau à l'évaluation correspondante, dans la limite d'une fois par composante dans l'année qui suit la fin de la formation (selon planification et à définir par le responsable de la filière de formation)

La certification "**Valorisation de contenus multimédias**" est délivrée aux candidats ayant validé l'ensemble des composantes et passé avec succès l'entretien avec le jury sur un période de trois ans.

Durée de validité des composantes acquises :

3 ans

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

3 ans

Matérialisation officielle de la certification :

La certification est matérialisée par un certificat remis à chaque candidat ayant validé l'ensemble des modules composant le parcours menant à la certification et passé avec succès l'entretien avec le jury .

Plus d'informations

Statistiques

Le premier parcours de formation menant à la certification «**Valorisation de contenus multimédias** » est programmé en 2016. Le nombre éventuel de certifiés pour l'année 2016 sera de ce fait, comptabilisé à compter de décembre 2016.

A titre d'information, les formations composant le parcours « **Valorisation de contenus multimédias** » sont proposées dans leur forme actuelle depuis 2014.

Autres sources d'information

Site internet du centre de formation de l'Ina : www.ina-expert.com

Campagne e-mailing vers le public concerné et rendez-vous dans les entreprises concernées.

Opération de communication à destination des OPACIF, du FONGECIF, Etc.

Focus lors de la soirée de présentation publique du catalogue 2016 du centre de formation de l'Ina sur les formations éligibles au Compte Personnel de Formation.